

RAPPORT ANNUEL 2024



Nous avons le plaisir de vous présenter le 11ème rapport annuel de la Banque du Léman relatif à l'exercice 2024.



Banque du Léman

A background image featuring a large Swiss flag (red with a white cross) waving in the upper right. Below the flag, a blue and white boat is docked on a lake. In the foreground, a yellow and red boat is partially visible. The sky is clear and blue.

SOMMAIRE

Message du Président du Conseil d'administration et du Directeur Général	3
Environnement économique	5
Chiffres clés 2024 et Perspectives 2025	7
Gouvernance	10
Indicateurs financiers	14
États financiers au 31 décembre 2024	15
Opinion d'audit	41

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION...

Nous avons le plaisir de vous présenter le 11e rapport annuel de la Banque du Léman relatif à l'exercice 2024.

Après avoir célébré le dixième anniversaire de la Banque en mai 2024, nous entamons avec enthousiasme une nouvelle décennie, portés par des ambitions renouvelées et une volonté affirmée de développement. Ces dix premières années ont été le socle de notre identité : une banque locale, humaine et connectée, toujours à l'écoute de ses clients. Aujourd'hui, forts de cette expérience, nous envisageons l'avenir avec détermination et optimisme.

NAVIGUER AVEC SUCCÈS DANS UN ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INCERTAIN

Le contexte économique actuel est marqué par des incertitudes significatives, notamment liées aux récentes décisions de l'administration américaine, remettant partiellement en cause des fondamentaux économiques mondiaux établis depuis plusieurs décennies. La nouvelle politique tarifaire américaine, annoncée début avril 2025, en est un exemple concret. Elle a notamment engendré de vives tensions commerciales mondiales et accru la volatilité des marchés financiers. Face à ce nouveau défi, la Suisse va devoir continuer à faire preuve de résilience et trouver les facteurs-clés de succès lui permettant de maintenir des fondamentaux économiques solides dans le long terme.

Cette situation complexe nous rappelle l'importance d'une stratégie agile et résiliente, capable de s'adapter aux évolutions rapides de l'économie mondiale. La Banque du Léman est naturellement sensible à ces évolutions mondiales, même si elle demeure profondément ancrée dans son territoire, avec une attention particulière portée à la clientèle frontalière française. Fin 2024, la Suisse comptait environ 403'000 travailleurs frontaliers, soit une augmentation de près de 19 % par rapport à 2019. La moitié de ces travailleurs résident en France, témoignant de la vitalité de ce marché, vitalité qui devrait se maintenir dans les prochaines années.



DE GAUCHE À DROITE → François CODET - Président du conseil d'administration et Pascal DUCHAINE - Directeur Général

Autre secteur où la Banque est particulièrement active, le marché hypothécaire résidentiel suisse, qui affiche une stabilité encourageante. Après une période de hausse, les taux hypothécaires ont amorcé une tendance à la baisse en 2024, facilitant ainsi l'accès à la propriété pour nos clients. Cette évolution favorable devrait soutenir la demande dans les mois à venir, consolidant nos ambitions sur ce marché clé.

UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE POUR UNE PROXIMITÉ RENFORCÉE

L'année 2024 a été marquée par la concrétisation d'un partenariat stratégique avec la Poste suisse. Depuis mai 2024, nos produits et services ont été progressivement disponibles dans plus de cent filiales de la Poste en Suisse romande. Les clients de la Poste peuvent, lors de leur visite dans une des filiales postales, exprimer leur intérêt pour des solutions telles qu'un compte frontalier, une offre d'épargne dédiée et même pour un prêt hypothécaire. Cette collaboration avec une institution helvétique emblématique nous permet de renforcer notre présence locale et de faciliter l'accès de nos offres à nos clients. En plus du numérique, nous faisons le choix avec ce partenariat de continuer à nous développer en

renouvelant notre volonté de mettre la relation client au cœur de notre démarche. Nous souhaitons être davantage présents sur les lieux de vie et de travail des Romands. Cela nous permettra de renforcer notre présence localement et d'être encore plus accessibles, avec une offre de services simples mais efficaces.

Depuis le lancement de ce partenariat, les résultats sont plus qu'encourageants. Le nombre de contacts transmis par la Poste à la Banque du Léman a dépassé les objectifs fixés, témoignant de l'intérêt des clients pour cette nouvelle proximité. Les offres proposées, notamment en matière d'épargne et de services pour les frontaliers, ont rencontré un vif succès auprès de la clientèle. Les projets actuels de simplification des démarches administratives pour ouvrir une relation bancaire directement depuis une filiale de la Poste devraient encore accroître l'intérêt de ce partenariat pour nos futurs clients.

Ce rapprochement avec la Poste complète et renforce les liens forts déjà établis avec les banques Caisse d'Épargne et Banque Populaire du Groupe BPCE. L'offre de la Banque du Léman constitue une réponse adaptée aux besoins spécifiques des clients frontaliers du Groupe, renforçant ainsi notre positionnement sur ce segment stratégique.

...ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RÉSOLUMENT Tournés vers l'AVENIR

11 ans d'existence et toujours cette envie d'offrir toujours plus et mieux à nos clients... Notre volonté d'améliorer continuellement l'expérience client se traduit par de nouveaux services et outils qui n'ont pour objectif que de faciliter la vie de nos clients. En 2024 par exemple, l'application Blocker a vu le jour. Elle permet à nos clients de souscrire à des ventes à terme de devises directement en ligne, offrant ainsi une gestion plus autonome et flexible de leurs opérations de change. L'outil KYC Review, actuellement en phase de déploiement, permettra à nos clients de gérer leurs données personnelles enregistrées à la Banque en toute autonomie, renforçant ainsi la transparence et la maîtrise de leurs informations.

11 ans d'existence et toujours cette envie de grandir... Si notre objectif principal demeure de devenir un leader en Suisse romande sur le marché des frontaliers, la Banque du Léman dispose désormais des capacités et de la taille nécessaires pour envisager une activité au-delà de cette région. Nous explorons activement de nouvelles opportunités de développement géographique, afin d'étendre notre empreinte et de proposer nos services à une clientèle plus large, tout en conservant les valeurs qui font notre succès : proximité, écoute et innovation.

UNE ÉQUIPE ENGAGÉE AUTOUR DES VALEURS DU SPORT

L'année 2024 a été marquée par un événement mondial qui dépasse largement le cadre du sport : les Jeux Olympiques de Paris. Partenaire Premium de ces Jeux, le Groupe BPCE a affirmé avec force son engagement en faveur de l'inclusion, de la performance et de la mobilisation collective. Ce partenariat n'est pas simplement une opération de communication : il s'inscrit dans une volonté stratégique de faire du sport un levier d'impact et un vecteur de valeurs. À notre échelle, à la Banque du Léman, nous partageons pleinement cette vision.

Le sport, dans ce qu'il a de plus noble, incarne des valeurs fortes : respect, travail d'équipe, persévérance, ambition, dépassement de soi, loyauté, humilité, passion, volonté. Autant de principes que nous faisons vivre au quotidien dans nos équipes, dans notre manière de servir nos clients, et dans notre façon de relever ensemble les défis que nous impose un environnement en constante évolution.

Notre organisation repose avant tout sur la force de ses femmes et de ses hommes. La croissance de notre Banque, sa solidité, sa capacité à innover, à s'adapter et à se développer reposent sur un collectif soudé et motivé. Nous croyons profondément que c'est en cultivant un état d'esprit inspiré de ces valeurs sportives que nous pourrions continuer à progresser et à nous différencier durablement.

Dans nos pratiques managériales, dans nos recrutements comme dans l'évolution de nos collaborateurs, ces valeurs guident nos choix et nos priorités. En 2024, la Banque a continué à renforcer son engagement en faveur de la qualité de vie au travail, du développement des compétences, et d'une culture d'entreprise basée sur la confiance, l'exemplarité et

l'entraide. L'organisation de défis internes, d'actions solidaires, ou encore de moments de convivialité, souvent inspirés du monde sportif, contribue à cette dynamique collective qui fait la richesse de notre établissement.

L'année 2025 s'annonce comme une nouvelle étape pour amplifier cette ambition. En cohérence avec l'impulsion donnée par le Groupe, la Banque du Léman souhaite aller plus loin dans sa démarche de responsabilité sociale et de valorisation de ses équipes. À travers de nouveaux programmes internes, des partenariats locaux et des actions concrètes sur le terrain, nous poursuivrons l'objectif de renforcer l'engagement des collaborateurs, tout en affirmant notre identité humaine, inclusive et dynamique.

Plus qu'un soutien passager, l'esprit du sport est une boussole. Une manière de concevoir notre rôle de banque de proximité, mais aussi de définir la façon dont nous grandissons, ensemble.

Pour conclure, nous sommes conscients des défis que présente l'environnement actuel, mais nous restons résolument tournés vers l'avenir. Notre ambition est de poursuivre le développement de la Banque du Léman en consolidant notre position sur le marché romand, en innovant continuellement pour répondre aux besoins évolutifs de nos clients et en renforçant nos partenariats stratégiques. Nous croyons fermement que cette approche nous permettra de traverser les périodes d'incertitude avec succès et de continuer à offrir à nos clients des services de qualité, ancrés dans la confiance et la proximité.

Ensemble, poursuivons cette aventure avec ambition et détermination pour faire de la Banque du Léman un acteur incontournable du paysage bancaire suisse.



François CODET -
Président du Conseil
d'Administration

Pascal DUCHAINE -
Directeur Général

F. Codet
P. Duchaine

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE



Bruno LAURENT → Directeur général adjoint /
Directeur administratif et financier

B. Laurent

2025 : UN TEST DE LA RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE SUISSE FACE AUX TURBULENCES MONDIALES ?

En 2024, l'économie mondiale a affiché une croissance modérée de 3.2 %, marquée par des disparités régionales. Les États-Unis (+2.8 %) ont tiré profit d'une consommation résiliente, tandis que l'Europe stagnait, pénalisée par les difficultés industrielles allemandes. L'Inde et la Chine ont maintenu une dynamique robuste, bien que ralentie par les tensions commerciales et les défis structurels.

Les tensions géopolitiques actuelles ont également pesé lourdement sur l'économie mondiale : la guerre commerciale sino-américaine a continué de fragmenter les chaînes d'approvisionnement, tandis que les conflits au Moyen-Orient et en Ukraine ont maintenu des tensions entre grands blocs. Le découplage économique s'est ainsi accéléré, recentrant les investissements sur des blocs régionaux. Si le commerce international a globalement rebondi (+3.4 %), il a surtout été porté par l'Asie et les États-Unis, avec des flux d'investissements polarisés, défavorisant l'Europe et le Japon.

Dans ce contexte, la Suisse a enregistré une croissance modérée de 0.8 % du Produit Intérieur Brut (PIB) en 2024 selon le Secrétariat d'État à l'Économie suisse (SECO). Cette performance, inférieure à la moyenne historique, s'explique notamment par un léger ralentissement industriel (notamment dans le secteur industriel des machines, des équipements électriques et de la métallurgie (secteur MEM)). Le taux de chômage, même s'il a légèrement augmenté comparativement à 2023, reste à un très bas niveau en 2024 à 2.4 %. Le marché du travail reste donc marqué par une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, avec plus de 120'000 postes vacants en 2024, notamment dans la santé, l'informatique et l'ingénierie. Cette situation est partiellement palliée par le recours à de la main d'œuvre étrangère, et notamment transfrontalière.

Pour 2025, l'escalade des guerres commerciales, illustrée par l'imposition possible de tarifs douaniers significatifs par l'administration américaine, a intensifié les tensions commerciales. Cette situation a entraîné une volatilité accrue des marchés financiers et des craintes de récession dans les principales économies mondiales dans un contexte où les partenaires commerciaux des États-Unis, à commencer par la Chine et l'Europe, pourraient ne pas céder à la menace américaine et imposer à leur tour des conditions commerciales dures, mettant de facto à mal les fondements d'une économie largement mondialisée.

Cette situation pourrait conduire à un ralentissement de la croissance économique. Si les prévisions actuelles indiquent une stagnation de la croissance mondiale à 3.3 % pour 2025 et 2026, elles pourraient être rapidement révisées à la baisse en cas d'enlisement de la situation actuelle.

UN MARCHÉ DES FRONTALIERS TOUJOURS BIEN ORIENTÉ

En contradiction avec la situation économique mondiale actuelle, le segment des travailleurs frontaliers, essentiel pour la Banque du Léman, bénéficie jusqu'à présent d'une forte croissance dont les perspectives restent positives pour les années à venir. À titre d'illustration, à fin 2024 Genève a enregistré 24'835 nouveaux frontaliers en provenance de la France, portant le nombre total de travailleurs frontaliers dans le canton à plus de 112'000, un record depuis le début de la collecte de ces statistiques (1989 : 25'000 ; 2000 : 30'000 ; 2010 : 67'000 ; 2020 : 90'000). Plusieurs éléments expliquent cette tendance : un marché du travail suisse qui reste globalement très dynamique en zone frontalière (notamment sur l'Arc lémanique et la région bâloise) avec des secteurs en pénurie de main-d'œuvre qualifiée ; une pénurie de logements dans les grandes agglomérations suisses (Genève, Lausanne, entre autres) maintenant des loyers à des niveaux élevés, une réelle amélioration des transports transfrontaliers (Léman Express), des règles de télétravail qui se sont assouplies et clarifiées (depuis 2023, les frontaliers français peuvent effectuer jusqu'à 40 % de leur activité en télétravail sans affecter leur statut fiscal et social) et enfin une qualité de vie et un niveau de salaire attractifs.

Bien que cette tendance soit globalement positive, elle cache en réalité quelques disparités selon les secteurs économiques et les régions. Les secteurs des services comme la santé, la restauration et l'hôtellerie, la finance, demeurent des recruteurs de frontaliers très dynamiques. Ceci est particulièrement visible dans les grandes agglomérations de l'Arc lémanique ou encore la région de Bâle. À l'inverse, des secteurs manufacturiers comme le secteur MEM (Machines, Équipements électriques et Métallurgie) souffrent davantage de la conjoncture actuelle économique et licencient prioritairement parmi les travailleurs frontaliers. De par son ancrage régional actuel, la Banque est toutefois moins exposée à ces secteurs.



PEU DE VISIBILITÉ SUR LES TAUX D'INTÉRÊT

2024 a été globalement conforme aux anticipations : un retour à une inflation modérée, laissant la place à une politique monétaire plus accommodante de par les principales banques centrales. Ce fut notamment le cas de la Banque Centrale Européenne (BCE) qui a baissé son principal taux directeur de 4.00 % à 2.75 % fin 2024 (2.50 % en mars 2025). Même évolution en Suisse avec un taux de la Banque Nationale Suisse (BNS) qui est progressivement passée de 1.75 % à 0.50 % en un an (0.25 % en mars 2025). Si la Réserve Fédérale Américaine (FED) a également procédé à une baisse de son taux, elle l'a fait de manière plus modérée, anticipant une possible remontée de l'inflation en 2025. Son principal taux directeur est donc passé de 5.25 % à 4.50 % (inchangé en mars 2025). Les taux plus long terme ont suivi la même tendance. Le taux swap 10 ans CHF est ainsi passé de 1.30 % début 2024 à moins de 0.50 % fin 2024, bénéficiant de facto au marché hypothécaire qui a vu le taux de financement baisser dans les mêmes proportions.

Doit-on s'attendre à la même tendance en 2025 ? Si le début de l'année semblait marquer une inflexion avec des perspectives de baisse qui s'éloignaient un peu, la guerre commerciale provoquée par les États-Unis remet en cause les tendances actuelles. Et les évolutions futures ne sont pas faciles à anticiper. D'un côté, la mise en place de droits de douane devrait mécaniquement augmenter les prix des biens et donc alimenter un processus d'inflation. Ce scénario plaiderait en faveur d'une remontée des taux pour enrayer les risques d'inflation au-delà des cibles des banques centrales. Mais en même temps, la stratégie économique américaine pourrait freiner les échanges commerciaux mondiaux et ainsi diminuer la croissance mondiale, voire la faire entrer en récession. Face à ce risque, les grands argentiers devraient au contraire accélérer leur politique monétaire accommodante et baisser leurs taux pour soutenir l'économie. Dans un tel scénario, le spectre d'un retour des taux négatifs en Suisse ne serait alors pas à exclure.

UN MARCHÉ DE L'IMMOBILIER SUISSE SEREIN

Le marché immobilier suisse a démontré une certaine robustesse en 2024, notamment dans le segment résidentiel. La baisse des taux hypothécaires a soutenu la demande, entraînant une légère augmentation des transactions immobilières. Les zones urbaines et périurbaines ont particulièrement bénéficié de cette dynamique, avec une hausse modérée des prix. Cependant, des défis subsistent. La pénurie de terrains constructibles et les réglementations strictes en matière d'urbanisme limitent l'offre, ce qui pourrait maintenir une pression haussière sur les prix à moyen terme. Pour 2025, les perspectives restent toutefois prudentes. Si les taux d'intérêt demeurent bas, la demande devrait se maintenir. Toutefois, une éventuelle détérioration de la conjoncture économique ou une remontée des taux pourrait freiner cette tendance.

UN FRANC SUISSE JOUANT PLEINEMENT SON RÔLE DE VALEUR REFUGE

En 2024, le franc suisse a connu une volatilité modérée mais s'est globalement renforcé, particulièrement au second semestre. Le taux EUR/CHF a varié entre 0.92 et 0.99, avec un point bas en août 2024, reflétant la demande accrue pour la devise helvétique en tant que valeur refuge dans un contexte d'incertitudes géopolitiques et économiques. Cependant, la Banque nationale suisse a surpris les marchés en décembre dernier en abaissant son taux directeur de 1.00 % à 0.50 %, ce qui a temporairement affaibli le franc. Cette décision visait à atténuer les pressions haussières sur la monnaie et à préserver la compétitivité des exportations suisses.

POUR L'ANNÉE
2025

Les projections indiquent que le franc suisse pourrait rester fort, surtout si les incertitudes géopolitiques persistent. Un taux entre 0.91 et 0.94 pour un euro est attendu. En revanche, un passage sous les 0.9 ne semble pas probable à ce jour car cela nuirait fortement à la compétitivité des exportations suisses. Dans un tel scénario, il est probable que la BNS continue à réduire son taux directeur jusqu'à 0 %, voire envisage des taux négatifs. Ceci pourrait notamment se produire en cas de détérioration des tensions géopolitiques (Russie/Ukraine, Moyen-Orient, Taiwan) ou commerciales (droits de douane).



CHIFFRES CLEFS 2024 & PERSPECTIVES 2025

CHIFFRES CLEFS 2024

L'année 2024 s'inscrit comme une nouvelle étape majeure dans le développement de la Banque du Léman. Malgré un environnement économique marqué par de fortes incertitudes, la Banque a su démontrer sa solidité, son agilité commerciale et sa capacité à poursuivre une trajectoire de croissance rentable et maîtrisée. Les résultats enregistrés cette année viennent conforter le positionnement stratégique de la Banque, en particulier sur son marché historique de la clientèle frontalière, tout en soulignant la pertinence des orientations prises ces dernières années en matière de croissance, d'innovation et de renforcement des partenariats.

La dynamique commerciale de l'année écoulée a été exceptionnelle. Près de 6'000 nouveaux clients ont rejoint la Banque en 2024, ce qui représente une progression de plus de 22 % du portefeuille par rapport à fin 2023. Avec plus de 23'000 clients désormais, la Banque franchit un nouveau cap symbolique dans sa trajectoire de croissance. Cette performance est le fruit d'une stratégie commerciale résolument orientée vers l'accessibilité, la proximité et la qualité de service. Elle s'appuie également sur les synergies mises en œuvre avec les entités frontalières du groupe BPCE – notamment les Caisses d'Épargne et Banques Populaires – qui voient en la Banque du Léman une solution adaptée aux besoins bancaires spécifiques de leurs clients exerçant une activité en Suisse. Par ailleurs, le partenariat stratégique conclu avec la Poste suisse au printemps 2024 a immédiatement produit des effets positifs, tant en termes de visibilité que de conquête de nouveaux clients. Ce rapprochement ouvre la voie à une nouvelle phase de développement pour la

Banque, avec une présence désormais étendue à plus de 110 agences postales dans toute la Suisse romande.

Cette dynamique commerciale s'est traduite de manière très tangible sur le bilan de la Banque. Les dépôts de la clientèle ont progressé de manière significative, passant de CHF 525 millions fin 2023 à CHF 688 millions fin 2024, soit une croissance de 31 %. Cette augmentation de la base de dépôts a permis à la Banque de financer intégralement la croissance de son portefeuille de crédits, sans recourir à des refinancements supplémentaires sur les marchés. Dans le même temps, la Banque a poursuivi sa stratégie de désensibilisation de son bilan à l'égard des financements intragroupe. Les emprunts contractés auprès de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, sa maison-mère, ont ainsi été réduits de près de CHF 80 millions sur l'exercice, renforçant ainsi l'autonomie financière de la Banque.

L'activité de crédit a poursuivi sa progression sur des bases solides. Le portefeuille de crédits s'est établi à CHF 1.3 milliard au 31 décembre 2024, en hausse de CHF 104 millions sur l'année, soit une croissance de 9 %, conforme aux objectifs fixés. L'activité reste dominée par le segment de l'hypothèque résidentielle en Suisse, qui demeure le cœur du modèle d'affaires de la Banque. Toutefois, on note également une croissance soutenue du financement de résidences secondaires et d'opérations dites « buy-to-let » en France voisine, reflet de la diversification progressive du portefeuille et de l'appétence croissante de la clientèle pour ces montages.

Progression du PNB de **+9%**

Cette croissance maîtrisée s'est accompagnée d'une progression notable des résultats financiers. Le produit net bancaire (PNB) atteint CHF 25 millions en 2024, stable par rapport à l'année précédente. À noter que le PNB 2023 incluait un résultat exceptionnel de CHF 2 millions lié à la cession d'instruments financiers. Corrigé de cet élément non récurrent, le PNB progresse donc de près de 9 %, porté par une hausse continue de l'activité et une meilleure récurrence des revenus.

La marge d'intérêts, qui s'établit à CHF 12 millions, a su se maintenir à un niveau élevé malgré un environnement de baisse des taux, confirmant la robustesse du modèle d'intermédiation de la Banque. Parallèlement, l'activité de change, pilier historique de la relation avec les clients frontaliers, a continué d'afficher des résultats très solides avec un produit de négoce de CHF 9.9 millions, porté par une forte volatilité sur la paire EUR/CHF et des services à forte valeur ajoutée pour les clients. Les revenus de commissions, pour leur part, progressent de manière dynamique en ligne avec la croissance du portefeuille clients. Au global, les commissions (change et autres) dépassent cette année la marge d'intérêts, traduisant l'évolution du modèle économique de la Banque vers davantage de diversification et moins de dépendance aux revenus d'intérêts.

Les charges d'exploitation augmentent de CHF 3.3 millions sur l'exercice pour atteindre CHF 19.2 millions. Cette évolution est en ligne avec la croissance de l'activité, qui nécessite des ressources humaines supplémentaires, ainsi que des investissements technologiques et organisationnels engagés en 2023 et 2024. La montée en puissance de projets tels que l'outil Blocker (souscription de ventes à terme devises en ligne) ou encore la future plateforme KYC Review (gestion autonome des données personnelles) s'inscrit dans cette dynamique de renforcement des infrastructures, avec pour objectif de soutenir durablement la croissance tout en renforçant l'efficacité opérationnelle.

Le coût du risque ressort en hausse en 2024, avec une charge nette de CHF 1.7 millions. Cette évolution est principalement liée à la reconnaissance de corrections de valeur sur certains crédits octroyés à des entreprises en difficulté, dont les procédures juridiques s'avèrent plus longues que prévu. Ces dépréciations ont été partiellement compensées par une reprise de provision constituée lors des exercices précédents pour un montant de CHF 1.6 million, ramenant le solde de la provision pour risques de défaillance future à CHF 4.0 millions à fin 2024.

Malgré cette hausse du coût du risque et des charges opérationnelles, la Banque parvient à dégager un résultat net de CHF 3.5 millions, en progression de 17 % par rapport à 2023. Cette performance confirme la capacité de la Banque à conjuguer développement, solidité financière et maîtrise des risques.

Enfin, les fonds propres de la Banque s'établissent à CHF 121.5 millions à fin 2024, en hausse par rapport à l'exercice précédent, pour un ratio de capital de 18.9 %. Ce niveau de solvabilité témoigne de la solidité du modèle de la Banque du Léman, capable d'absorber la croissance et de faire face avec confiance aux défis économiques à venir.



À l'orée de cette nouvelle année, les incertitudes économiques se renforcent à l'échelle mondiale, sous l'effet conjugué de tensions géopolitiques persistantes et de décisions politiques aux conséquences imprévisibles.

L'élection, en fin d'année 2024, de Donald Trump à la présidence des États-Unis a marqué un tournant dans les relations commerciales internationales. Les premières mesures annoncées par la nouvelle administration — notamment l'instauration de droits de douane généralisés, même si temporairement suspendus à ce stade — ont immédiatement ravivé les tensions sur les marchés. Ce climat d'instabilité rend toute projection macroéconomique hasardeuse : croissance, inflation, taux d'intérêt ou encore niveau d'emploi sont désormais des variables hautement sensibles, susceptibles de basculer dans un sens comme dans l'autre au gré de décisions politiques parfois abruptes.

Dans ce contexte volatil, la Banque du Léman aborde 2025 avec la conviction que la solidité de son modèle, la pertinence de son positionnement et la résilience de ses équipes constituent des atouts majeurs pour continuer à croître de manière maîtrisée et responsable. L'année à venir ne sera pas exempte de défis, mais elle porte en elle de nombreuses opportunités que la Banque entend saisir avec détermination.

Sur le plan commercial, l'objectif est clair : poursuivre l'élargissement de la base client, en particulier dans le segment des frontaliers, qui reste l'un des marchés les plus dynamiques de Suisse romande. La croissance enregistrée en 2024 (+6'000 nouveaux clients) a démontré la pertinence de l'approche multicanale et partenariale de la Banque. Dans cette dynamique, le partenariat avec la Poste suisse, acteur majeur de l'économie nationale et présent sur l'ensemble du territoire, constitue un levier stratégique de premier ordre. Il permet non seulement de densifier notre présence en Suisse romande, mais ouvre également de nouvelles perspectives d'expansion au-delà de notre périmètre historique. Une extension progressive des activités vers d'autres régions du pays, notamment en Suisse alémanique, fait désormais partie des scénarios à l'étude.

D'ici fin 2025, la Banque ambitionne de franchir le cap des 30'000 clients. Si le rythme de croissance observé ces dernières années se poursuit, l'objectif des 50'000 clients pourrait être atteint dans un horizon de quatre ans. Cette projection s'appuie sur un modèle robuste, des canaux de distribution élargis, une qualité de service reconnue et une promesse bancaire qui répond aux attentes d'une clientèle exigeante, en quête de simplicité, d'expertise et de proximité.

Dans ce développement rapide, la Banque reste attentive à la maîtrise de ses équilibres opérationnels. La croissance future devra s'inscrire dans une logique d'optimisation et d'efficacité. L'industrialisation des processus, l'amélioration continue de l'expérience client, et l'exploitation intelligente des données et des outils numériques seront au cœur de la stratégie opérationnelle de 2025. La Banque poursuivra ainsi les investissements nécessaires pour anticiper la montée en charge des volumes, sans compromettre la qualité de service.

La transformation digitale demeurera un axe central. Les projets initiés en 2024 — comme Blocker ou KYC Review — continueront de monter en puissance. D'autres initiatives sont d'ores et déjà planifiées pour fluidifier les parcours clients, faciliter l'accès à l'information, renforcer la personnalisation de la relation et améliorer la productivité interne. L'enjeu est de proposer une banque encore plus accessible, plus simple, plus réactive, sans renoncer aux valeurs humaines qui constituent l'ADN de la Banque du Léman.

Sur le plan des activités, l'année 2025 s'inscrira dans la continuité d'un modèle qui a fait ses preuves : une spécialisation assumée dans le crédit hypothécaire résidentiel en Suisse, complétée par une offre compétitive en matière de financement transfrontalier. En parallèle, la Banque continuera d'investir sur ses expertises différenciantes, au premier rang desquelles figure l'activité de change. Celle-ci reste stratégique dans notre modèle d'affaires. Grâce à ses solutions innovantes et à sa capacité à répondre aux besoins spécifiques des frontaliers exposés aux fluctuations du cours EUR/CHF, la Banque du Léman est aujourd'hui reconnue comme un acteur de référence sur ce segment. Elle entend consolider cette avance dans les années à venir, en enrichissant son offre et en investissant dans des outils à valeur ajoutée.

Enfin, la Banque poursuivra son objectif de renforcement de l'autonomie financière. La structure de bilan restera vigilement pilotée, avec une attention particulière portée à la maîtrise des sources de refinancement et à la gestion des risques dans un environnement susceptible de rester volatil. L'approche prudente en matière de coût du risque, le maintien d'un socle de fonds propres solide et le pilotage rigoureux de la liquidité demeureront les fondations de notre solidité financière.

EN RÉSUMÉ

2025 s'annonce comme une année de consolidation et de projection : consolidation des acquis de 2024, projection vers de nouveaux horizons de développement, dans un monde incertain mais riche d'opportunités pour ceux qui sauront rester fidèles à leurs convictions, proches de leurs clients et audacieux dans leurs ambitions. La Banque du Léman est prête à relever ce défi.

GOUVERNANCE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



François CODET → Président

FORMATION

- Perspectives Dirigeance - cycle de préparation aux fonctions de dirigeant exécutif (Sciences Po Paris)
- CPM (formation des cadres supérieurs du Groupe Banque Populaire),
- Institut Technique Bancaire (ITB), major de la promotion 1996
- Institut des Forces de Vente, Chambre de Commerce de Bordeaux
- BTS Action Commerciale

PARCOURS PROFESSIONNEL

1991 - 2010 | **Banque Populaire Sud Ouest**
De chargé d'accueil à Directeur d'agence (1991 - 2000)
Chargé d'études à la Direction des crédits (2001 - 2002)
Responsable du contrôle de gestion (2002 - 2005)
Directeur administratif et Financier (2005 - 2010)
2011 - 2012 | **Banque Populaire Sud Ouest / Banque Populaire ACA**
Directeur général adjoint – Supports et Finance
2013 - 2015 | **Banque Populaire ACA**
Directeur général adjoint – Engagement, Finance et Immobilier
2015 - 2018 | **Caisse d'Épargne Nord France Europe**
Membre du Directoire, Pôle finance et Engagements
2018 - 2021 | **Caisse d'Épargne Côte d'Azur** - Président du Directoire
2021 - 2022 | **Natixis Assurance** - Directeur général
2022 - 2023 | **BPCE Assurances** - Directeur général
2023 - Actuel | **Caisse d'Épargne Rhône-Alpes** - Président du Directoire

MANDATS

- Président du Conseil de Surveillance de Rhône Alpes PME Gestion
- Administrateur de BPCE Infogérance et technologies, et GIE BPCE-IT
- Administrateur de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne
- Président du Conseil d'administration de l'association HUB612
- Président de la SAS Rework
- Président de la SAS HUB612 Participations
- Censeur de la Société des Trois Vallées
- Administrateur de la Compagnie des Alpes
- Administrateur du Club du Musée Saint-Pierre



Hans ISLER → Vice-Président indépendant

FORMATION

- Université de Saint-Gall - Master en sciences économiques
- Expert-comptable diplômé

PARCOURS PROFESSIONNEL

1978 - 1980 | **Comité International de la Croix Rouge** : Délégué
1980 - 2002 | **Arthur Andersen SA**
Fonctions diverses, Associé et membre du conseil d'administration
2002 - 2011 | **Ernst & Young SA**
Associé et membre du conseil d'administration
2012 - Actuel | **Administrateur indépendant**

MANDATS

- Vice-Président du Conseil d'administration de Banque Pictet & Cie SA, Membre de l'organe de contrôle de Pictet & Cie Group SCA,
- Membre de l'organe de contrôle de Bank Pictet & Cie (Asia) Ltd, Singapore (jusqu'en novembre 2024)
- Président du Conseil d'administration de Valcourt SA
- Membre du Conseil d'administration de MKS PAMP SA, de GoldAvenue SA, de Pamp Ventures SA et de MMTC PAMP (India) Limited,
- Administrateur de PAMP Technologies (India) pvt Ltd
- Membre du Comité de finance de Médecins Sans Frontière Suisse (jusqu'en octobre 2024)
- Membre du conseil de Fondation de Appel de Genève
- Membre du conseil de Fondation de Audemars Piguet pour le Bien Commun
- Président de Compagnie Financière Taler SA, Luxembourg



Nicolas BALERNA →

Membre (depuis le 17 décembre 2024)

FORMATION

- AMP – Advanced Management Program BPCE (focus marketing digital)
- MSc2 (Bac+5) – Audit & Corporate governance (IAE Aix-Marseille Université)
- Master (Bac+4) – Economie et Gestion de l'Entreprise (Université de Strasbourg)

PARCOURS PROFESSIONNEL

2001 - 2005 | **Cabinet Deloitte - International Financial Institutions**
Missions de conseil et d'acquisitions

2005 - 2009 | **Caisse Nationale des Caisses d'Epargne**
Inspecteur puis chef de mission auprès de l'inspection Générale Groupe

2009 - 2019 | **Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon**
Directeur de l'inspection et de l'audit (2009-2015)
Directeur de l'animation commerciale (2015-2018)
Directeur du développement (2018- mars 2019)

2019 - 2024 | **Groupe BPCE**
Directeur du marché des particuliers – Développement Caisse d'Epargne (mars 2019-mai 2021)
Directeur de la Banque de Détail & Directeur adjoint du Développement Caisse d'Epargne (mai 2021-avril 2024)
2024-actuel | **Caisse d'Epargne Rhône-Alpes**
Membre du Directoire en charge du Pôle Banque de Détail

MANDATS

- BPCE LEASE : Administrateur, représentant permanent de CERA, depuis le 01/05/2024



Didier BRUNO →

Membre (jusqu'au 17 décembre 2024)

FORMATION

- Université Panthéon – Sorbonne – Maîtrise de sciences économiques
- Université Panthéon – Sorbonne – DESS de Banque et Finance

PARCOURS PROFESSIONNEL

1986 - 1990 | **Banque du Bâtiment et des Travaux Publics**
Chargé d'affaires

1990 - 1992 | **Crédit du Nord** - Chargé d'affaires

1997 - 2000 | **Banque Française du Commerce Extérieur**
(devenue Natixis) - Chargé d'affaires

1997 - 2012 | **Natixis**
Directeur de centre d'affaires (1997-2000)
Portfolio Manager (2000-2002)
Directeur régional (2002-2005)
Directeur Cash Management (2005-2006)
Directeur en charge de la ligne de métier cash management/gestion de trésorerie / trade et opérations de la clientèle (2006-2012)

2012 - Actuel | **Caisse d'Epargne Rhône Alpes**
Membre du Directoire en charge de la Banque de Développement Régional

MANDATS

- Membre du Conseil de surveillance de Rhônes Alpes PME Gestion
- Membre du Conseil de surveillance de la Société trois vallées
- Membre du Conseil de surveillance de SI Associés





Jean-Louis HOFBAUER →

Membre

FORMATION

- BEP CAP de comptabilité
- Diverses formations administratives et financières

PARCOURS PROFESSIONNEL

1978 - 1983 | **Bellemain-Noël Viandes** - Employé de bureau
 1983 - 1985 | **D.I.G.** - Analyste programmeur
 1985 - 1993 | **Soviber** - Trésorier et comptable
 1993 - 2013 | **Routin SA**
 Secrétaire général (1993-1996)
 Directeur général adjoint en charge des finances, RH et services généraux (1996-2013)
 2013 - 2023 | **Trialp**
 Président Directeur Général (2013 - 2023)
 Président (2024 - Actuel)

MANDATS

- Membre du Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes
- Président du comité des risques de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes
- Membre du comité d'Audit de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes
- Membre du comité de rémunération de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes
- Président et administrateur de la Société Locale d'Épargne de Savoie de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes
- Vice-Président de l'Association Enfin! Réemploi
- Trésorier de la communauté Emmaüs de Chambéry



Andrea JOSS →

Membre

FORMATION

- ESCP-EAP – Master en Management

PARCOURS PROFESSIONNEL

2004 - 2020 | **Groupe BPCE** - Auditrice
 2010 - 2021 | **Banque Populaire Atlantique / Grand Ouest**
 Directrice Finance et Juridique (2010 - 2016)
 Directrice des risques et de la conformité (2016 - 2017)
 Directrice des ingénieries (2017-2020)
 2021 - Actuel | **Caisse d'Épargne Rhône Alpes**
 Membre du Directoire en charge des finances

MANDATS

- Administratrice BPCE Services Financiers
- Administratrice A.N.A.T
- Administratrice AEW Foncière Écureuil
- Membre du Conseil de Surveillance Atream Hotels
- Membre du Conseil d'administration d'Erilia





Laurent STAFFELBACH →

Membre

FORMATION

- École Polytechnique Fédérale de Lausanne – Architecte diplômé
- IMD Lausanne – Executive MBA
- IMD Lausanne – Strategic Finance Program

PARCOURS PROFESSIONNEL

1982 - 1987 | **Architecte dans les secteurs privé et public**
1987 - 1994 | **Frieden & Staffelbach SA, cabinet d'architecture**
Cofondateur et propriétaire
1995 - 2002 | **Ciments Vigier SA, UBS SA**
Responsable immobilier, gestion de crédits immobiliers 'recovery'
2003 - 2011 | **CFF Immobilier, Berne**
Responsable de la stratégie immobilière, du management de projets immobiliers
2012 - 2015 | **CFF Infrastructure, Lausanne**
Responsable du programme ferroviaire 'Léman 2030'
2015 - 2016 | **Domicim, Lausanne** - CEO
2017 - Actuel | **Staffelbach & Partner Sàrl**
Conseils en stratégies immobilières. Fondateur, associé.
Administrateur indépendant.

MANDATS

- Membre du Conseil d'administration de Bonhôte Immobilier SICAV
- Membre du Conseil stratégique du Cully Jazz Festival
- Membre du Conseil de fondation du Théâtre du Jorat, Mézières
- Membre du Conseil de la fondation "Caux Initiatives et Changement"

FONCTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Conseil d'administration	Comité d'audit	Comité de rémunération
François CODET	Président		Membre
Hans ISLER	Vice-Président	Président	
Nicolas BALERNA (depuis le 17.12.2024)	Membre		Membre
Didier BRUNO (jusqu'au 17.12.2024)	Membre		Membre
Jean-Louis HOFBAUER	Membre	Membre	
Andrea JOSS	Membre		
Laurent STAFFELBACH	Membre		Président



COMPOSITION DU COMITÉ DE DIRECTION



Pascal DUCHAINE → Directeur Général

FORMATION

- Cycle Advanced Management Program B.P.C.E
- Cycle d'Études Supérieures des Affaires H.E.C
- Cycle d'Études Supérieures de Banque du C.F.P.B
- Ingénieur Université Technologie de Compiègne U.T.C

PARCOURS PROFESSIONNEL

2005 - 2009 | **Caisse d'Épargne Lorraine Champagne Ardenne**
Directeur du marché des entreprises, membre du comité de direction
2009 - 2018 | **Caisse d'Épargne Rhône Alpes**
Directeur du marché des entreprises, membre du comité exécutif (2009-2015)
Directeur de l'Économie Locale, membre du comité exécutif (2015-2018)
2019 - Actuel | **Banque du Léman** - Directeur général



Bruno LAURENT → Directeur général adjoint
Directeur administratif et financier

FORMATION

- Université Paris Dauphine - Maîtrise de sciences de gestion
- Institut National des Télécommunications – INT (Telecom Sud-Paris)
- Université Laval, Canada – MBA
- Expert-comptable diplômé

PARCOURS PROFESSIONNEL

2004 - 2010 | **Ernst & Young SA** - De Junior à Manager
2010 - 2014 | **Qatar National Bank, Genève**
Directeur financier, risques et crédit
2014 - Actuel | **Banque du Léman**
Directeur administratif et financier
Directeur général adjoint depuis 2015



Philippe BRUNIER → Directeur des opérations

FORMATION

- Université Lyon III - Licence Administration des Entreprises & Sociétés
- Université Lyon III - Maîtrise Finance et Gestion de Portefeuille

PARCOURS PROFESSIONNEL

1985 - 1986 | **Compagnie des Agents de Change (Lyon)**
Analyste programmeur
1986 - 2014 | **Caisse d'Épargne Rhône Alpes**
Développeur, Chef de Projet, Directeur technique IT (1986-2004)
Directeur de la Sécurité et de la Continuité (2004-2012)
Directeur de Projets Système d'Information et Back-office (2012-2014)
2014 - Actuel | **Banque du Léman**
Directeur des opérations



David GEYNET → Directeur commercial

FORMATION

- Université du Maine – Le Mans - DESS de Gestion des entreprises d'économie sociale.
- Université des Alpes – Grenoble – Maîtrise de gestion option finances comptabilité
- Université de Savoie – Annecy – DUT de gestion des entreprises

PARCOURS PROFESSIONNEL

1997-2001 | **Banque Laydernier (Annecy)** - Chargé d'affaires professionnels
2001 – 2004 | **Caisse d'Épargne des Alpes (Chambéry)** - Chargé d'affaires entreprises
2004 – 2013 | **Caisse d'Épargne Rhône Alpes (Chambéry et Annecy)** - Directeur de centres d'affaires entreprises
2013 – 2017 | **Caisse d'Épargne Rhône Alpes** - Directeur du marché des PME
2017 – 2019 | **Caisse d'Épargne Rhône Alpes** - Directeur des Engagements
2020 - actuel | **Banque du Léman** - Directeur commercial

INDICATEURS FINANCIERS

PUBLICATION SELON LES PRESCRIPTIONS SUR LES FONDS PROPRES (Circulaire FINMA 2016/1 publication – banques)

Position	2024 Non audité	2023 Non audité
CHF 1'000		
FONDS PROPRES PRIS EN COMPTE (CHF)		
Fonds propres de base durs (CET1)	121'542	118'015
Fonds propres de base (T1)	121'542	118'015
Fonds propres totaux	125'499	123'574
POSITIONS PONDÉRÉES EN FONCTION DES RISQUES (RWA) (CHF)		
RWA	656'195	610'238
Exigences minimales de fonds propres (CHF)	52'496	48'778
RATIOS DE FONDS PROPRES BASÉS SUR LES RISQUES (EN % DES RWA)		
Ratio CET1 (%)	18.5%	19.3%
Ratio de fonds propres de base (%)	18.5%	19.3%
Ratio de fonds propres globaux (%)	19.1%	20.3%
EXIGENCES EN VOLANTS EN CET1 (EN % DES RWA)		
Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (%)	2.5%	2.5%
Volant de fonds propres anticyclique étendu (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle (%)	0%	0%
Volant de fonds propres supplémentaire en vertu du risque systémique international ou national (%)	0%	0%
Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2.5%	2.5%
CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC (%))	11.1%	12.3%
RATIOS-CIBLES DE FONDS PROPRES SELON L'ANNEXE 8 DE L'OFPR (EN % DES RWA)		
Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFPR (%)	2.5%	2.5%
Volant anticyclique de fonds propres (art. 44 et 44a OFPR) (%)	1.6%	1.6%
Ratio-cible en CET1 (en%) selon l'annexe 8 de l'OFPR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFPR	8.6%	8.6%
Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFPR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFPR	10.1%	10.1%
Ratio-cible global de fonds propres (en%) selon l'annexe 8 de l'OFPR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFPR	12.1%	12.1%
RATIOS DE LEVIER BÂLE III		
Engagement global (CHF)	1'581'230	1'456'888
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	7.7%	8.1%
RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME LCR		
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	146'195	109'047
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	80'924	61'008
Ratio de liquidités, LCR (en %) du 4ème trimestre	181%	179%
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	108'678	123'271
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	67'227	61'982
Ratio de liquidités, LCR (en %) du 3ème trimestre	162%	199%
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	114'232	149'672
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	61'436	81'826
Ratio de liquidités, LCR (en %) du 2ème trimestre	186%	183%
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	102'717	168'651
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	51'148	91'298
Ratio de liquidités, LCR (en %) du 1er trimestre	201%	185%
RATIO DE FINANCEMENT NSFR		
Refinancement disponible stable (en CHF)	1'170'988	1'186'208
Refinancement stable nécessaire (en CHF)	894'953	876'666
Ratio de financement, NSFR (en %)	130.8%	135.3%

ÉTATS FINANCIERS 2024

BILAN (AU 31 DÉCEMBRE 2024)

	Notes	2024	2023
CHF 1'000			
ACTIFS			
Liquidités		177'795	144'840
Créances sur les banques		53'051	49'041
Créances sur la clientèle	6.1	33'639	36'032
Créances hypothécaires	6.1	1'285'879	1'179'115
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	6.2	3'838	21'917
Comptes de régularisation	6.3	4'083	3'065
Participations	6.4	3'447	3'156
Immobilisations corporelles	6.5	2'441	3'381
Autres actifs	6.6	10'265	276
Total actifs		1'574'438	1'440'823
Total des créances subordonnées		-	-
<i>Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>		-	-
PASSIFS			
Engagements envers les banques		417'727	516'118
Engagements résultant des dépôts avec la clientèle		687'501	525'323
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	6.2	11'831	5'524
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage		318'500	241'800
Comptes de régularisation	6.3	12'510	12'583
Autres passifs	6.6	770	15'802
Provisions	6.10	4'057	5'659
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	6.11	140'000	140'000
Perte reportée		-21'985	-25'001
Bénéfice de l'exercice		3'527	3'015
Total des capitaux propres		121'542	118'014
Total passifs		1'574'438	1'440'823
Total des engagements subordonnés		-	-
<i>Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>		-	-

OPÉRATIONS HORS-BILAN

	Notes	2024	2023
CHF 1'000			
Engagements irrévocables	6.1	10'739	13'565
Engagements conditionnels	7.1	7'373	5'988
Engagement de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	6.1 ; 6.4	1'462	1'340*

* L'engagement de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires ne figurait pas dans le rapport annuel au 31.12.2023.

COMPTE DE RÉSULTAT

	Notes	2024	2023
CHF 1'000			
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS			
Produit des intérêts et des escomptes		30'119	28'420
Charges d'intérêts	8.2	-18'061	-16'412
Résultat brut des opérations d'intérêts		12'058	12'007
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-1'712	-699
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts		10'346	11'308
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICE			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		14	11
Produit des commissions sur les opérations de crédit		323	199
Produit des commissions sur les autres prestations de service		3'665	3'077
Charges de commissions		-795	-466
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		3'207	2'822
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE	8.1	9'861	10'955
AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES		52	22
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	8.3	-9'078	-7'951
Autres charges d'exploitation	8.4	-10'074	-7'813
Sous-total charges d'exploitation		-19'152	-15'764
Bénéfice Brut		4'315	9'344
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-1'665	-1'640
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		-165	-4'056
Résultat opérationnel		2'485	3'648
Produits extraordinaires	8.5	1'602	-
Charges extraordinaires		-	-
Impôts	8.6	-560	-633
Bénéfice de l'exercice		3'527	3'015
Bénéfice de l'exercice		3'527	3'015
Perte reportée		-21'986	-25'001
Perte au bilan		-18'459	-21'986

EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN

	Notes	2024	2023
CHF 1'000			
RÉPARTITION DU BÉNÉFICE			
Perte reportée avant répartition du bénéfice		-21'986	-25'001
Bénéfice de l'exercice		3'527	3'015
Report à nouveau		3'527	3'015
Perte reportée après répartition du bénéfice		-18'459	-21'986

ÉTATS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Pertes reportées	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31.12.2023	140'000	-21'986	-	118'015
Bénéfice (+) / Perte (-) (résultat de la période)	-	-	3'527	3'527
Capitaux propres au 31.12.2024	140'000	-21'986	3'527	121'542

NOTE AUX ÉTATS FINANCIERS 2024

1. RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE ET SIÈGE

La Banque du Léman SA (la «Banque»), société anonyme de droit suisse, est une banque de détail, filiale à cent pour cent de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, banque française membre du groupe BPCE. Son siège est situé à Genève, rue F. Bonivard 12. Elle offre une gamme complète de services de banque de détail. Au 31 décembre 2024, la Banque avait 64.8 employés à plein temps (2023: 54.9).

2. PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

2.1 Principes généraux

Les états financiers, la comptabilité et les comptes de la Banque sont élaborés en conformité avec les dispositions du code des obligations et des statuts, de la législation bancaire, ainsi qu'aux directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. La Banque applique les prescriptions comptables pour les banques, les maisons de titres, les groupes et conglomérats financiers, transcrites dans l'ordonnance de la FINMA sur l'établissement et la présentation des comptes (OEPC-FINMA) entrée en vigueur le 1er janvier 2020 et la circulaire 2020/1 de la FINMA. Les comptes annuels ont été établis de façon qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée, soit un boucllement individuel statutaire avec présentation fiable, et selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

2.2 Saisie des opérations

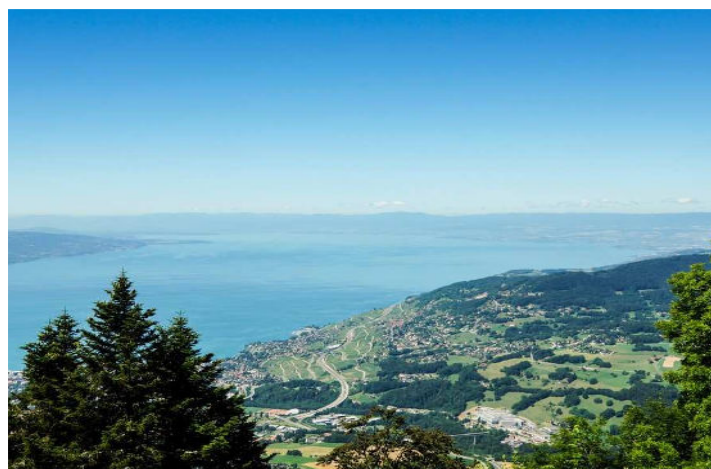
Toutes les opérations menées jusqu'à la date d'établissement du bilan sont enregistrées et évaluées quotidiennement selon des principes reconnus. Les résultats de ces opérations figurent dans le compte de résultat. Les opérations effectuées (y compris les opérations monétaires et les opérations sur titres au comptant) vont au bilan à la date de conclusion de l'opération (comptabilité à la date d'opération).

2.3 Délimitation dans le temps

Les produits et charges sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou courus, ou qu'ils ou elles sont engagées, et enregistrés dans les comptes de l'exercice concerné, et non lors de leur encaissement ou de leur paiement. Des comptes de régularisation sont utilisés pour garantir que les produits et charges correspondent à la période de comptabilisation pertinente.

2.4 Transactions en devises

Les opérations sur devises en cours de l'exercice sont converties au taux en vigueur au moment où l'opération est comptabilisée. Les gains et pertes découlant des opérations sur devises figurent dans le compte de résultat, sous le poste résultat des opérations de négoce. Les actifs et passifs en devises existant à la fin de l'exercice ont été convertis en francs suisses au taux de change de la devise à la fin de l'exercice, son effet étant aussi enregistré dans le résultat des opérations de négoce.



Les taux de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture sont les suivants :

	2024	2023
USD CHF	0.9050	0.8382
GBP CHF	1.1333	1.0665
EUR CHF	0.9404	0.9265

2.5 Liquidités et créances sur les banques

Ces montants figurent au bilan à la valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeur individuels pour créances compromises.

2.6 Prêts et avances à la clientèle

Les créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale. Les dépréciations de valeur sur créances compromises sont couvertes par des corrections de valeur individuelles. Les dépréciations sont directement déduites des créances correspondantes et elles sont égales à la partie de la créance qui n'est pas couverte par des sûretés, et ce dès l'instant où il apparaît que cette créance est compromise. Les corrections de valeurs sont déterminées selon le chiffre 3.1 dans la section « Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions ».

En cas de rupture anticipée d'un crédit, des indemnités peuvent être dues. Elles sont intégralement reconnues au résultat à la date d'exigibilité.

2.7 Participations

Sont considérés comme participations, les titres de participation émis par des entreprises, que la Banque détient dans l'intention d'un placement durable, indépendamment de la part donnant droit à des voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires. La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

2.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent au bilan à leur prix de revient et sont amorties en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant à la durée de vie économique utile estimée des divers types d'actifs. Les durées de vie économique utile estimées sont les suivantes :

Mobilier	5 ans
Améliorations des locaux loués	10 ans
Logiciels et équipement informatique	3 ans
Développements informatiques relatifs au système informatique bancaire	5 ans

Les valeurs comptables sont réexaminées à chaque date de clôture, en vue d'identifier un indicateur de dépréciation. Si une telle indication existe, la valeur réalisable de l'actif est estimée. Une perte sur dépréciation est enregistrée au débit de la rubrique « Correction de valeur sur participations, amortissements sur immobilisation et valeurs immatérielles » dans le compte de résultat chaque fois que les valeurs comptables dépassent les valeurs réalisables.



2.9 Engagements envers les banques et engagements résultants des dépôts avec la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

2.10 Provisions

Les risques potentiels identifiables et estimables existant à la date du bilan donnent lieu à des correctifs de valeur et provisions, déterminés sur une base individuelle et prudente. Ces risques sont régulièrement examinés par le Comité de Direction. Si des correctifs de valeurs et provisions sont considérés nécessaires, ils sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque le risque est identifié. Les provisions peuvent comporter des réserves latentes.

Les dissolutions par le compte de résultat de provisions, économiquement plus nécessaires, sont enregistrées comme suit :

- Les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts » ;
- Les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel » ;
- Les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes », à l'exception des provisions de restructuration constituées par la rubrique « Charges de personnel ».

Les dissolutions par le compte de résultat de provisions comportant des réserves latentes sont enregistrées dans les produits extraordinaires.

2.11 Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage

Les emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage comprennent les prêts accordés par la Banque suisse de lettres de gage (Pfandbriefbank). Ils sont évalués à la valeur nominale; l'agio ou le disagio éventuel est enregistré dans les « Comptes de régularisation » et réparti sur la durée de la créance (accrual method) dans la rubrique « Charges d'intérêts ».

2.12 Instruments financiers dérivés et valeurs de remplacement d'instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés traités pour le compte de la Banque comprennent les options, les swaps sur devises et taux d'intérêt, et contrats à terme sur devises. Les instruments financiers dérivés sont enregistrés à leur juste valeur. La juste valeur représente le prix disponible sur un marché liquide et efficient. La valeur de remplacement brute des contrats de dérivés reflète la juste valeur de toutes les opérations non dénouées à la date de clôture. La valeur de remplacement positive est inscrite à l'actif et la valeur de remplacement négative au passif.

Opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise des instruments financiers dérivés pour la gestion du risque de taux d'intérêts et du risque de change. Par défaut, les profits et les pertes réalisés et non réalisés sont enregistrés sous "Résultat net des opérations de négoce". Si les instruments financiers dérivés sont mis en œuvre à des fins de couverture et documentés selon les exigences liées à la comptabilité de couverture, les profits et les pertes réalisés et non réalisés sont alors enregistrés dans un compte de compensation au bilan pour autant qu'aucune adaptation de valeur de l'opération de base ne soit comptabilisée. Le solde du compte de compensation est présenté sous « Autres actifs » ou « Autres passifs ». A défaut, si une adaptation de valeur est saisie au niveau de l'instrument de base qui est couvert, la modification de la valeur de l'instrument de couverture est enregistrée dans la même rubrique du compte de résultat.

Quant aux valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés, elles sont calculées et comptabilisées pour prendre en compte le coût ou le gain qui résulterait d'une éventuelle défaillance de la contrepartie, ainsi que pour tenir compte de la valeur du sous-jacent au contrat. Sont comptabilisées au bilan dans cette rubrique les valeurs de remplacement positives (à l'actif) et négatives (au passif) de l'ensemble des instruments financiers dérivés ouverts à la date du bilan résultant d'opérations pour propre compte et pour le compte de clients, et ce indépendamment du traitement par le compte de résultat.



2.13 Impôts

Les impôts usuels sur le revenu et le capital de la période correspondante sont déterminés conformément aux dispositions fiscales en vigueur. Les impôts impayés sont enregistrés comme une charge fiscale de la période comptable au cours de laquelle le profit correspondant a été dégagé ou le capital correspondant existait. Ils figurent au passif du bilan sous "Compte de régularisation". Aucun impôt différé actif n'est reconnu.

2.14 Engagements conditionnels et engagements irrévocables

Ces opérations sont enregistrées dans le hors bilan à leur valeur nominale.

2.15 Événements significatifs survenus après la date du bilan

Il n'y a pas d'événement significatifs survenus après la date du bilan.



3. PRINCIPES DE GESTION DU RISQUE

La limitation et la gestion des risques font partie des priorités des organes de la Banque. Ils ont mis en place une organisation afin d'identifier, mesurer, gérer, contrôler et surveiller les risques. Les principaux éléments de la gestion des risques sont :

- Une politique de risque globale,
- L'application de principes reconnus pour la mesure et gestion des risques,
- La définition de différentes limites de risques accompagnées d'une surveillance et d'un reporting correspondant,
- Un reporting ponctuel et global sur tous les risques.

La gestion des risques se fonde sur la politique générale de risque de la Banque et l'ensemble des politiques et procédures mises en place. Les politiques de risque sont réexaminées périodiquement par la Direction et approuvées par le Comité d'audit et le Conseil d'administration. Le Comité de Direction, le Comité d'audit et le Conseil d'administration procèdent trimestriellement à un suivi des risques.

Le Conseil d'administration a la responsabilité finale de la gestion des risques au sein de la Banque. Le respect des politiques et procédures s'appuie sur des examens périodiques effectués au sein des différents départements de la Banque (1er niveau de défense), par le département Contrôle interne (2ème niveau de défense) et par l'audit interne (3ème niveau de défense). Les résultats de ces examens sont discutés avec la Direction et des résumés en sont présentés au Comité d'audit et au Conseil d'administration.

L'objectif consiste à s'assurer que tous les risques associés aux activités bancaires sont identifiés, évalués et contrôlés correctement et ponctuellement. La Banque attache une grande importance à la force et à la qualité des ressources humaines, des systèmes informatiques, de l'infrastructure et de la culture du risque de l'entreprise, afin d'assurer un processus de gestion du risque sain et efficace.

Des limites spécifiques sont attribuées aux différents types de risques et le respect de ces limites est contrôlé régulièrement.

Un suivi régulier de la situation et des performances financières, des modifications réglementaires et des questions de risque global permet au Comité de Direction d'être tenu régulièrement au courant de la situation financière de la Banque, de sa liquidité et de ses résultats.

En termes de structure d'organisation, la Banque a trois niveaux de gestion du risque / de responsabilité de contrôle du risque :

1. Orientation et supervision générales, effectuées par le Conseil d'administration, qui est responsable de la détermination de la politique générale du risque et de la stratégie de gestion du risque (vision du risque, appétit pour le risque, normes de contrôle du risque).
2. Direction et supervision du risque par le Comité de Direction (formulation et mise en œuvre des stratégies de gestion du risque).
3. Contrôle du risque, principalement par le premier niveau de défense et par le Département du risque.

3.1 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un client ou qu'une contrepartie d'un actif financier ne remplisse pas ses obligations contractuelles et cause une perte financière à la Banque. Il découle principalement des prêts et avances de la Banque, des sommes dues par des banques et des placements financiers. Le risque de crédit comprend le risque de défaut, le risque de transfert, le risque pays et la concentration excessive de l'exposition.

Le risque de défaut est contrôlé par des enquêtes strictes sur les contreparties et par l'assurance que les expositions sont couvertes par une garantie adéquate.

Avance à la clientèle

Structure d'autorisation

La Banque a mis en place une structure d'autorisations et de limites d'approbation et de renouvellement des facilités de crédit dépendante de différentes variables de risque. Dans le cadre d'octroi de crédits hypothécaires, la Banque respecte notamment les principes édictés par l'Association Suisse des Banquiers. Le comité des engagements de la Banque examine les demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie.

Les crédits commerciaux sont revus annuellement. Les crédits hypothécaires, et notamment les garanties sous-jacentes, font l'objet d'une revue périodique définie en fonction du taux d'avance et de la nature du bien gagé.

Montant et taux d'avance

Le montant des prêts est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et de la valeur des gages retenue par la Banque.

Garanties

La Banque atténue le risque de crédit en obtenant des garanties réelles sous forme de garanties hypothécaires ou d'actifs escomptables placés à la Banque. Si elle juge la solidité financière d'un emprunteur excellente, elle peut lui octroyer un prêt en blanc.

Dans le cadre de son activité de crédit hypothécaire et selon la valeur de la garantie prise, la Banque recourt notamment à des experts immobiliers externes afin d'obtenir ou mettre à jour la valeur des biens pris en garantie.

Suivi

Les crédits - y compris la valeur des garanties - font l'objet d'un suivi régulier et, lorsqu'un problème est identifié, la Banque prend des mesures de correction.

Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Créances couvertes par hypothèque

La Banque procède à la fois à un examen de solvabilité du preneur de crédit et de la valorisation du gage immobilier. Le service de la dette est régulièrement surveillé et des rappels sont notifiés dès 30 jours de retard. Les crédits présentant un profil de risque élevé sont réexaminés à fréquence rapprochée.

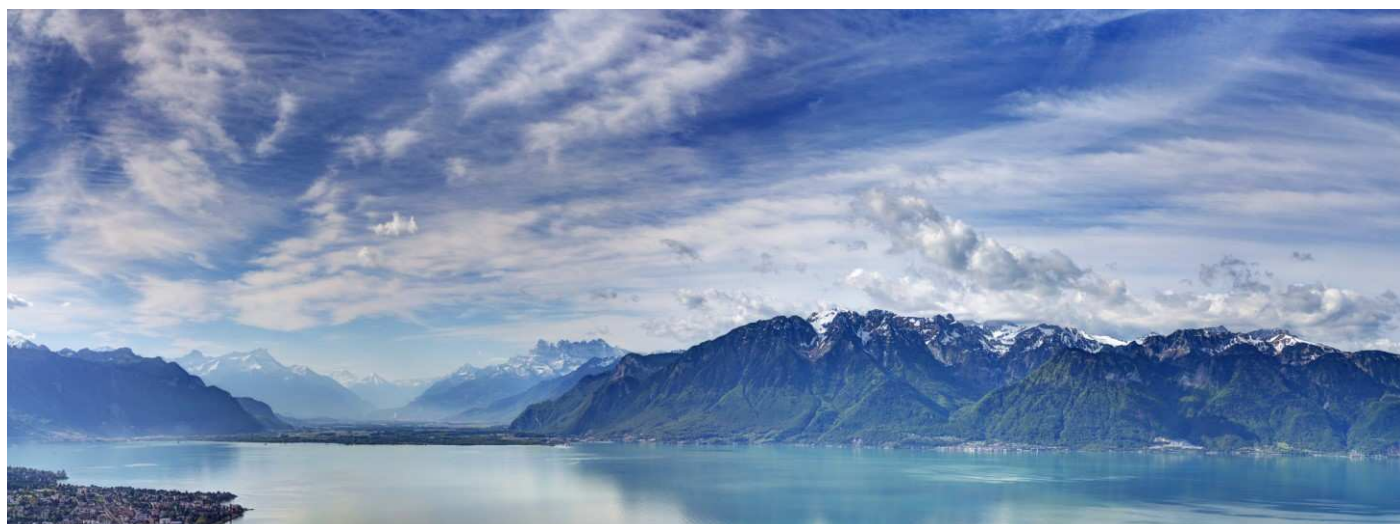
Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture et les corrections de valeur adaptées si nécessaire. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours. Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont dits en souffrance. La Banque renonce à comptabiliser au compte de résultat les intérêts en souffrance et les intérêts compromis et les comptabilisent directement à la rubrique corrections de valeur et provisions. La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la Banque peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés. Une créance n'est plus considérée comme compromise, si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés, le service de la dette a repris normalement et d'autres critères de solvabilité sont remplis.

Exposition envers les banques

Dans le cas de contreparties bancaires et similaires, le risque de crédit est géré en fixant des limites de trésorerie, de positions nostro, de garanties, de devises. Ces limites sont vérifiées régulièrement.

Les risques de crédit envers les établissements bancaires ne sont contractés que vis-à-vis de contreparties dont la solvabilité apparaît établie. Une revue régulière de la qualité de ces contreparties et des limites mises en place est effectuée.



3.2 Risque de marché

Le risque de marché est le risque que les produits de la Banque et/ou la valeur d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les prix du marché tels que les taux d'intérêt, les taux de change des devises et les prix de marché des actions.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité ou de financement est le risque que la Banque rencontre des difficultés à remplir les obligations associées à des engagements financiers.

Les risques de liquidité sont contrôlés conformément aux exigences réglementaires. La Banque conserve en permanence des liquidités suffisantes.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt provient des instruments financiers portant intérêt et reflète la possibilité que les taux d'intérêt affectent négativement la valeur des instruments financiers et du produit correspondant. L'exposition aux risques de taux provient de la non-symétrie des échéances de taux et des volumes actifs avec les refinancements passifs. Ces asymétries sont à l'origine de ce risque et provoquent des effets sur les produits des intérêts ainsi que sur la valorisation des fonds propres de la Banque.

Les positions bancaires et clientèle sans échéance de taux fixe ou à vue sont modélisés afin de répliquer au mieux la réalité des changements de taux effectués lors de mouvements de taux sur les marchés. Ces modèles sont revus périodiquement et adaptés aux conditions de marché si nécessaire.

La politique de risques de taux est approuvée par le Conseil d'administration qui en délègue le contrôle opérationnel à la Direction de la Banque. Conformément aux prescriptions légales, l'effet sur les revenus (à court terme) et l'effet sur la valeur (à long terme) d'une fluctuation des taux d'intérêt font l'objet de limites internes définies par le Conseil d'administration et gérés opérationnellement par la Direction de la Banque. La Banque veille à une concordance des échéances entre prêts et emprunts et gère les impasses de taux en recourant notamment à des instruments financiers dérivés.

Risque de changement de taux d'intérêt dans le portefeuille de la Banque

Des simulations statiques et dynamiques sont effectuées afin de surveiller les risques de valeur sur les fonds propres et de revenus sur la marge d'intérêts en fonction de différents scénarios de taux (stress tests).

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de modifications des taux de change ; il découle des instruments financiers libellés dans une devise étrangère. La monnaie de référence de la Banque est le franc suisse.

Le risque de change est contrôlé par l'utilisation de limites d'exposition journalières et par un examen quotidien de la position de change pour chaque devise. L'objectif global est de réduire l'exposition aux devises à un minimum.

3.3 Risques opérationnels

Le risque opérationnel est celui d'une perte directe ou indirecte découlant d'une grande variété de causes liées aux processus, personnel, technologie et infrastructure de la Banque et de facteurs externes autres que les risques de crédit et de marché. Les risques opérationnels découlent de toute l'activité de la Banque et tous les départements y sont confrontés. La Banque cherche à gérer le risque opérationnel de manière à équilibrer la prévention de pertes financières et de dommages à la réputation de la Banque et le rapport coût-efficacité global. Ces risques sont traités au moyen d'un ensemble de politiques et de procédures mises en place pour identifier, évaluer, suivre, contrôler, gérer et rendre compte des risques. Si nécessaire, le risque est atténué par une assurance.

3.4 Risques compliance

Le risque de non-conformité (compliance) correspond au risque de sanction légale et réglementaire ainsi qu'au risque de pertes financières ou d'atteinte à la réputation de la banque qui pourraient découler d'un manquement au respect des prescriptions, normes et règles en vigueur. Le département Conformité a pour objectif de préserver la réputation de la banque et de s'assurer qu'elle respecte en tout temps la législation en vigueur. Pour ce faire, le département assure une veille réglementaire, notamment pour tout ce qui est lié aux activités transfrontières et à la fiscalité (y compris internationale) et vérifie que les directives et règlements internes sont bien en ligne avec ces dispositions. La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, le respect des sanctions internationales et la vigilance quant au risque de fraude font également partie des priorités du département.





4. POLITIQUE D'AFFAIRES EN MATIÈRE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET DE COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

La Banque utilise des instruments financiers dérivés dans le cadre de ses activités de gestion du bilan, principalement pour gérer son exposition au risque de taux. Ces opérations sont enregistrées comme des opérations de couverture du type «macro hedge» et leur impact au compte de résultat est imputé pour leur flux net d'intérêt sous la rubrique «Produits des intérêts et des escomptes» ou «Charges d'intérêts». La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés dans un but de couverture est enregistrée au «Compte de compensation» sous les rubriques «Autres actifs» ou «Autres passifs».

Dans tous les cas où des instruments financiers dérivés sont utilisés à des buts de couverture, les opérations, les buts et stratégies de l'organe de gestion des risques de marché du bilan de la Banque ainsi que la méthode de vérification de l'efficacité de la couverture sont documentés. Les opérations de couvertures sont quasi exclusivement composées de swaps de taux (IRS) payeurs dont la totalité est en CHF. Les opérations de couverture couvrent les créances hypothécaires fixes. Les créances hypothécaires choisies ont toutes une échéance proche de l'échéance de l'opération de couverture. Le nominal des opérations de base doit en outre être supérieur au nominal de l'opération de couverture pour assurer un nominal toujours suffisant malgré les amortissements et les remboursements anticipés et ainsi prévenir une sur-couverture.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, la Banque établit une documentation qui comprend la désignation de l'instrument de couverture et de l'opération de base ou du groupe d'opérations de base avec leurs caractéristiques principales. Sont de même précisés la nature du risque couvert ainsi que les modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture.

Les opérations de couverture utilisées étant des opérations linéaires, la relation économique avec les opérations de base est très proche. La principale caractéristique qui diffère entre l'opération de couverture et l'opération de base est le niveau du taux, cette dernière intégrant la marge de la Banque. Un test d'effectivité est régulièrement établi. Il s'agit en premier lieu de s'assurer que le nominal des opérations de base est toujours supérieur ou égal au nominal de l'opération de couverture. Ensuite la relation de couverture est évaluée de manière prospective en mesurant la variation de la valeur économique des opérations de couverture et des opérations de base pour différents chocs de taux.

Pour être considérée comme opération de couverture, la variation relative de valeur des opérations de couverture et des opérations de base doit se situer entre 80 % et 125 %. Dans le cas d'une sur-couverture, la fraction excédentaire de l'instrument financier dérivé est assimilée à une opération de négoce et la variation de juste valeur est enregistrée dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

5. EXTERNALISATION

Depuis le 1er janvier 2021, la Banque externalise la gestion, le développement et l'entretien de son logiciel bancaire (Finnova), ainsi que ses activités de back office, à la société Swisscom AG, en Suisse, qui est l'une des principales sociétés d'externalisation de ces services pour les banques sur le marché suisse.

Depuis le 1er janvier 2021, la Banque externalise également une partie de ses activités liées au trafic des paiements ainsi qu'à la surveillance de ses transactions dans le cadre de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme à la Banque Entris banking AG, en Suisse.

Les services externalisés font l'objet d'un contrat de prestation de services détaillé et sont contrôlés via des rapports de résultats de qualité fréquents ainsi que via un suivi de la Banque.

6.1 PRÉSENTATION DES COUVERTURES DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN AINSI QUE DES CRÉANCES COMPROMISES

PRÊTS (Avant compensation avec les corrections de valeurs)

	Nature des couvertures :			Total
	Couverture hypothécaire	Autres couvertures	Sans couverture	
CHF 1'000				
Créances sur la clientèle	130	18'185	19'077	37'393
Créances hypothécaires	1'280'234	1'751	5'645	1'287'630
- immeubles d'habitation	1'218'822	-	138	1'218'960
- immeubles commerciaux et autres	61'411	1'751	5'507	68'669
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)	1'280'364	19'936	24'722	1'325'022
<i>Année précédente</i>	<i>1'185'566</i>	<i>13'873</i>	<i>19'499</i>	<i>1'218'938</i>
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)	1'278'603	16'347	24'568	1'319'518
<i>Année précédente</i>	<i>1'184'150</i>	<i>11'497</i>	<i>19'499</i>	<i>1'215'146</i>

HORS BILAN

	Nature des couvertures :			Total
	Couverture hypothécaire	Autres couvertures	Sans couverture	
CHF 1'000				
Engagements conditionnels	-	2'177	5'196	7'373
Engagements irrévocables*	-	-	10'739	10'739
Engagement de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	-	-	1'462	1'462
Total du hors bilan	-	2'177	17'397	19'574
<i>Année précédente</i>	<i>-</i>	<i>2'010</i>	<i>18'883</i>	<i>20'893</i>

* inclus kCHF 7'515 d'engagements vis-à-vis de la clientèle et kCHF 3'224 de garantie des dépôts

CRÉANCES COMPROMISES

	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
CHF 1'000				
Total créances compromises	19'924	14'420	5'504	5'504
<i>Année précédente</i>	<i>5'853</i>	<i>2'061</i>	<i>3'792</i>	<i>3'792</i>

6.2 PRÉSENTATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

	Instruments de négoce :			Instruments de couverture :		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
CHF 1'000						
INSTRUMENT DE TAUX						
Contrats Floor	-	-	-	1'277	-	146'424
Swaps de taux	-	-	-	940	11'719	557'000
DEVISE / MÉTAUX PRÉCIEUX						
Contrats à terme	1'075	-	64'789	-	-	-
Swaps de devises	547	112	107'087	-	-	-
Total	1'621	112	171'876	2'217	11'719	703'424
<i>Année précédente</i>	<i>2'907</i>	<i>3'106</i>	<i>177'891</i>	<i>19'010</i>	<i>2'418</i>	<i>607'000</i>

RÉPARTITION SELON LES CONTREPARTIES

	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
CHF 1'000			
Valeurs de remplacement positives	-	2'763	1'075
Valeurs de remplacement négatives	-	11'831	-

6.3 COMPTES DE RÉGULARISATION

	2024	2023
CHF 1'000		
COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF		
Créances rattachées intérêts positifs	622	594
Créances rattachées intérêts négatifs à recevoir	-	7
Créances rattachées aux frais d'apporteurs d'affaires	1'811	1'455
Autres	1'650	1'009
Total	4'083	3'065
COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF		
Dettes rattachées - intérêts	4'710	5'738
Dettes rattachées - charges de personnel	1'453	1'402
Agio sur emprunts	3'406	2'494
Autres charges à payer	1'091	2'949
Produits reçus d'avance	1'850	-
Total	12'510	12'583

6.4 PRÉSENTATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	<u>Valeur comptable</u>		<u>Juste valeur</u>	
	2024	2023	2024	2023
CHF 1'000				
TITRES DE CRÉANCES	-	-	-	-
Dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	-	-	-	-
Dont disponibles à la revente	-	-	-	-
TITRES DE PARTICIPATIONS	3'447	3'156	3'568	3'223
Dont participations qualifiées (10% des voix ou du capital)	-	-	-	-
MÉTAUX PRÉCIEUX	-	-	-	-
IMMEUBLES	-	-	-	-
Total immo. Financières	3'447	3'156	3'568	3'223

Au 31.12.2024, les titres de participations sont composés de 2'610 actions nominatives de la Banque des Lettres de Gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire SA pour une valeur nominale de CHF 1'000.- par action libérée à concurrence de CHF 440.- par action. Le 4 juillet 2024, la Banque a acquis 217 actions pour un montant de CHF 291'517.80.-. La part non libérée constitue un engagement au Hors-bilan de CHF 1'461'600.-.

6.5 PRÉSENTATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeur d'acquisition	Amort. cumulés	Valeur comptable 2023	Invest. / Désinvest. 2024	Amort. 2024	Valeur comptable 2024
CHF 1'000						
Amélioration des locaux loués	3'799	3'472	433	79	185	327
Mobilier	835	628	223	48	64	207
Equipements informatique	228	227	6	-	5	1
Logiciels	6'934	6'075	680	598	419	859
Migration informatique	6'804	5'757	2'039	-	992	1'047
Total immo. Corporelles	18'600	16'159	3'381	725	1'665	2'441

Engagements résultant de leasing d'exploitation au 31.12.2024 : kCHF 3'354 (dont avec échéance inférieure à un an : kCHF 1'256) dont :

- Loyers d'exploitation : kCHF 3'193 (dont kCHF 1'162 à moins d'un an)
- Location de véhicules : kCHF 160 (dont kCHF 93 à moins d'un an)

6.6 RÉPARTITION DES AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

	2024	2023
CHF 1'000		
AUTRES ACTIFS		
Compte de compensation	9'974	-
Actifs divers	291	276
Total	10'265	276
AUTRES PASSIFS		
Compte de compensation	-	15'225
Impôts indirects	546	437
Passifs divers	224	140
Total	770	15'802

La variation du compte de compensation entre le 31.12.2024 (+kCHF 9'974) et le 31.12.2023 (-kCHF 15'225) est la conséquence de la dévalorisation au bilan des swaps de taux d'intérêts considérés comme instruments de couverture, ceci dans un contexte de diminution des taux d'intérêts CHF.

6.7 INDICATION DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

	2024	2023
CHF 1'000		
ACTIFS NANTIS / CÉDÉS		
Compte de garantie mis en gage auprès de la BNS	1'612	1'294
Créances hypothécaires engagées en faveur de la Banque Suisse de lettres de gage	540'705	459'363
Total	542'317	460'657

6.8 INDICATIONS RELATIVES À LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

La Banque du Léman est affiliée à la Fondation collective LPP de la fondation Avena - Fondation BCV 2ème pilier, depuis avril 2014.

La Banque possède trois plans à primauté de cotisations (2ème pilier) fourni par la Fondation Avena, fondation BCV 2ème pilier, le premier assurant les employés de la Banque, le second assurant les membres du Cercle des Directeurs, et le troisième assurant les membres de la Direction. Ces plans de pension sont structurés en tant que Fondations LPP collectives et les prestations sont les suivantes :

- Risque - décès, incapacité, vieillesse
- Epargne retraite

Le taux estimé de couverture de ces plans était au 31.12.2024 de 109.1 % (2023 : 104.0 %).

	2024	2023
CHF 1'000		
Engagements envers les propres institutions de prévoyance	-	-

	Excédent / Insuffisance de couverture	Part économique de la banque		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage / engagement économique)	Cotisations payées	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	2024	2024	2023		2024	2024	2023
CHF 1'000							
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance	-	-	-		1'337	801	658

6.9 PRÉSENTATION DES EMPRUNTS OBLIGATOIRES ET DES EMPRUNTS À CONVERSION OBLIGATOIRE EN COURS

	2024	2023
CHF 1'000		
Emprunt obligataires émis par Banque du Léman SA	-	-
Emprunts et prêts de la Banque suisse des lettres de gage	318'500	241'800
Total	318'500	241'800

6.10 PRÉSENTATION DES CORRECTIONS DE VALEUR, DES PROVISIONS ET DES RESERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX AINSI QUE DE LEURS VARIATIONS DURANT L'EXERCICE DE RÉFÉRENCE

	Solde 2023	Utilisations conformes au but	Reclassification	Différence de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Solde 2024
CHF 1'000								
Autres provisions	5'659	1'602	-	-	-	-	-	4'057
Total	5'659	1'602	-	-	-	-	-	4'057
Total provisions	5'659	1'602	-	-	-	-	-	4'057
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risque-pays	3'792	103	-	-	-	1'911	96	5'504
Dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	3'792	103	-	-	-	1'911	96	5'504

Durant l'exercice 2024, la Banque a utilisé les "Autres provisions" pour un montant de kCHF 1'602. Cette dissolution de provision est considérée comme une dissolution de réserve latente et a directement servi à constituer une correction de valeur pour risque de défaillance équivalente.

6.11 CAPITAL SOCIAL

	2024			2023		
	Valeur nominale	Nombre d'unités	Capital portant dividendes	Valeur nominale	Nombre d'unités	Capital portant dividendes
CHF 1'000						
Capital social	140'000	140'000	140'000	140'000	140'000	140'000
Total	140'000	140'000	140'000	140'000	140'000	140'000

En juillet 2023, la Banque a mis en place une marge de fluctuation de son capital comme le permet le Code des obligations depuis le 1er janvier 2023. Cette marge de capital a été fixée entre kCHF 106'000 et kCHF 150'000 pour une durée de 5 ans.

L'intégralité du capital est détenue par l'actionnaire unique, la Caisse d'Epargne Rhône Alpes.

6.12 CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS DES PARTIES LIÉES

	Créances		Engagements	
	2024	2023	2024	2023
CHF 1'000				
Participants qualifiés	22'610	34'358	414'567	490'523
Sociétés du groupe	14'896	19'720	12'056	15'709
Affaires d'organes	430	430	2'222	1'183
Total	37'936	54'508	428'845	507'415

Les conditions de taux d'intérêt appliquées aux créances et engagements envers les parties liées sont conformes aux pratiques de marché.

6.13 PARTICIPANTS SIGNIFICATIFS

	2024		2023	
	Nominal	Participation	Nominal	Participation
CHF 1'000				
PROPRIÉTAIRES SIGNIFICATIFS DE CAPITAL ET GROUPES DE PROPRIÉTAIRES DE CAPITAL LIÉS PAR DES CONVENTIONS DE VOTE				
Caisse d'Épargne Rhône-Alpes	140'000	100%	140'000	100%

La Caisse d'Epargne Rhône Alpes est détenue par 13 Sociétés Locales d'Epargne françaises, dont 5 détiennent plus de 5% des parts sociales (SLE de Lyon, Région grenobloise, Beaujolais Val de Saône, Haute-Savoie et Ain).

6.14 STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	A vue	Dénonçable	Jusqu'à 3 mois	De 3 à 12 mois	De 12 mois à 5 ans	Plus de 5 ans	Immobilisés	Total
CHF 1'000								
ACTIFS / INSTRUMENTS FINANCIERS								
Liquidités	177'795	-	-	-	-	-	-	177'795
Créances sur les banques	51'952	-	272	193	634	-	-	53'051
Créances sur la clientèle	462	9'582	280	1'968	14'353	6'994	-	33'639
Créances hypothécaires	59	65'393	12'678	104'032	505'835	597'882	-	1'285'879
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers	3'838	-	-	-	-	-	-	3'838
Total	234'106	74'975	13'230	106'193	520'822	604'876	-	1'554'202
<i>Année précédente</i>	<i>215'591</i>	<i>72'870</i>	<i>3'835</i>	<i>26'287</i>	<i>516'572</i>	<i>595'790</i>	<i>-</i>	<i>1'430'945</i>
FONDS ÉTRANGERS / INSTRUMENTS FINANCIERS								
Engagements envers les banques	5'727	-	37'000	103'000	212'000	60'000	-	417'727
Engagements résultant des dépôts avec la clientèle	395'997	24'660	216'910	28'746	21'108	80	-	687'501
Valeur de remplacement négatives d'instruments financiers	11'831	-	-	-	-	-	-	11'831
Emprunts et prêts des lettres de gage	-	-	-	33'000	92'700	192'800	-	318'500
Total	413'555	24'660	253'910	164'746	325'808	252'880	-	1'435'560
<i>Année précédente</i>	<i>345'435</i>	<i>-</i>	<i>193'313</i>	<i>122'257</i>	<i>383'855</i>	<i>243'905</i>	<i>-</i>	<i>1'288'765</i>

6.15 RÉPARTITION DES ACTIFS ET PASSIFS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

	<u>2024</u>		<u>2023</u>	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
CHF 1'000				
ACTIFS				
Liquidités	177'795	-	144'840	-
Créances sur les banques	11'752	41'299	8'442	40'599
Créances sur la clientèle	29'743	3'896	33'803	2'229
Créances hypothécaires	1'173'463	112'416	1'094'854	84'261
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	-	3'838	-	21'917
Compte de régularisation	4'083	-	2'493	572
Participation	3'447	-	3'156	-
Immobilisations corporelles	2'441	-	3'381	-
Autres actifs	312	9'953	276	-
Total actifs	1'403'036	171'402	1'291'245	149'578
PASSIFS				
Engagements envers les banques	5'315	412'412	18'845	497'273
Engagements résultant des dépôts avec la clientèle	476'148	211'353	366'835	158'488
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	-	11'831	-	5'524
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	318'500	-	241'800	-
Comptes de régularisation	12'510	-	9'327	3'256
Autres passifs	770	-	578	15'224
Provisions	4'057	-	5'659	-
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	140'000	-	140'000	-
Perte reportée	-21'985	-	-25'001	-
Bénéfice de l'exercice	3'527	-	3'015	-
Total des capitaux propres	121'542	-	118'014	-
Total passifs	938'842	635'596	761'058	679'765

6.16 RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS PAR PAYS OU PAR GROUPES DE PAYS (PRINCIPE DU DOMICILE)

	<u>2024</u>		<u>2023</u>	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
CHF 1'000				
ACTIFS				
Suisse	1'403'036	89.1%	1'291'245	89.6%
France	157'136	10.0%	137'698	9.6%
Allemagne	4'402	0.3%	6'568	0.5%
Autres	9'864	0.6%	5'312	0.4%
Total	1'574'438	100.0%	1'440'823	100.0%

6.17 RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS SELON LA SOLVABILITÉ DES GROUPES DE PAYS (DOMICILE DU RISQUE)

	<u>Expositions à l'étranger</u>			
	<u>2024</u>		<u>2023</u>	
Notation Moody's	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
CHF 1'000				
ACTIFS				
Aaa	4'402	3%	6'568	4%
Aa3	157'136	92%	137'698	92%
Autres	9'864	6%	5'312	4%
Total	171'402	100%	149'578	100%

6.18 RÉPARTITION DES ACTIFS ET PASSIFS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES

	CHF	EUR	Autres	Total
CHF 1'000				
ACTIFS				
Liquidités	177'795	-	-	177'795
Créances sur les banques	4'335	42'632	6'084	53'051
Créances sur les clients	26'281	6'452	906	33'639
Créances hypothécaires	1'258'975	26'904	-	1'285'879
Valeurs de remplacement positives	3'838	-	-	3'838
Compte de régularisation	4'083	-	-	4'083
Participations	3'447	-	-	3'447
Immobilisations corporelles	2'441	-	-	2'441
Autres actifs	10'265	-	-	10'265
Total des actifs bilantaires	1'491'460	75'988	6'990	1'574'438
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	64'789	123'014	-	187'803
Total	1'556'249	199'002	6'990	1'762'241
PASSIFS				
Engagements envers les banques	417'607	21	99	417'727
Engagements résultant des dépôts avec la clientèle	556'891	123'807	6'803	687'501
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	11'831	-	-	11'831
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	318'500	-	-	318'500
Comptes de régularisation	12'510	-	-	12'510
Autres passifs	768	2	-	770
Provisions	4'057	-	-	4'057
Capital social	140'000	-	-	140'000
Bénéfice reporté/perte reportée	-21'985	-	-	-21'985
Bénéfice/perte (résultat de la période)	3'527	-	-	3'527
Total des passifs bilantaires	1'443'706	123'830	6'902	1'574'438
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en option sur devise	123'014	64'789	-	187'803
Total	1'566'720	188'619	6'902	1'762'241

7. INFORMATIONS RELATIVES AU HORS-BILAN

7.1 Créances et engagements conditionnels

	2024	2023
CHF 1'000		
Engagements de couverture de crédit et similaires	7'373	5'988
Cautions	7'373	5'988
Total des engagements conditionnels	7'373	5'988
Créances conditionnelles résultant des reports de pertes fiscales	441	4'267
Total des créances conditionnelles	441	4'267*

* Le montant de la créance conditionnelle pour report de pertes fiscale au 31.12.2023 a fait l'objet d'un ajustement par rapport aux états financiers du 31.12.2023.

Au 31 décembre 2024, la Banque reconnaît kCHF 441 de pertes fiscalement reportables après déduction de la perte reportée consommée durant l'exercice (2023: 4'267k). La Banque estime pouvoir utiliser cette créance dans son intégralité d'ici au 31 décembre 2025.

8. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

8.1 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

	2024	2023
CHF 1'000		
RÉSULTAT DE NÉGOCE PROVENANT DES :		
Devises	9'696	8'645
Instrument de taux	165	2'311
Total	9'861	10'955

Durant l'exercice 2023 la Banque a cédé des swaps de taux d'intérêt pour un montant nominal de kCHF 39'000, swaps initialement considérés comme des instruments de couverture, mais devenus inefficaces conformément à la politique de couverture de la Banque. Une partie des produits réalisés sur cette cession (kCHF1'016) s'amortit linéairement jusqu'en 2031, date de maturité initiale de l'instrument cédé. Durant l'exercice 2024, cela a représenté un produit de kCHF 164.8.

8.2 Indication d'un produit de refinancement significative dans la rubrique Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

Pour l'exercice 2024, la Banque a reconnu kCHF 3 (2023 : kCHF 127) d'intérêts négatifs sur les opérations de refinancement. Ces intérêts négatifs ont été comptabilisés en revenu dans le compte « charges d'intérêts ».

8.3 Répartition des charges de personnel

	2024	2023
CHF 1'000		
Salaires et indemnités	7'121	6'360
Charges sociales	633	566
Contributions aux institutions de prévoyance	801	658
Autres frais de personnel	523	367
Total des charges personnel	9'078	7'951

8.4 Répartition des charges d'exploitation

	2024	2023
CHF 1'000		
Externalisation de services (informatique et back-office)	5'255	3'979
Frais de communication et publicité	1'052	870
Coût des locaux	1'422	1'147
Frais d'administration et de consultation	388	236
Frais d'audit externe (audit financier et prudentiel)	270	223
Frais d'audit externe (autre)	-	-
Frais de bureau divers	457	463
Autres charges d'exploitation	1'230	895
Total des charges d'exploitation	10'074	7'813

8.5 Produits extraordinaires

	2024	2023
CHF 1'000		
Reprise de réserves latentes	1'602	-
Total des produits extraordinaires	1'602	-

8.6 Impôts

	2024	2023
CHF 1'000		
Charges relatives aux impôts courants	560	633
Charges relatives aux impôts latents	-	-
Total des impôts	560	633
Taux d'imposition moyen	22.5%	17.3%

La Banque n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu au titre de l'exercice 2024, en raison de pertes fiscalement reportables. Au terme de l'exercice 2024, la perte fiscale reportable se monte à KCHF 441. Le taux d'imposition moyen exprime la charge d'impôt sur les capitaux propres, rapportée au résultat opérationnel.

The background of the page is a scenic photograph. It shows a calm body of water in the foreground, likely a lake. In the middle ground, there are several small boats, including a white sailboat and a yellow inflatable boat. The background features a range of mountains with some snow on their peaks. The sky is a deep blue with large, white, fluffy clouds. The text is overlaid on the left side of the image.

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels



Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de BANQUE DU LEMAN SA, GENEVE

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Banque du Léman SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, l'état des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints (pages 15 à 39) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport annuel, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant. Le rapport annuel devrait être mis à notre disposition après la date du présent rapport.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations – aussitôt que celles-ci sont disponibles – et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.



Banque du Léman SA, Genève
Rapport de l'organe de révision à
l'Assemblée générale sur l'audit des
comptes annuels

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Nicolas MOSER
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Aurélie PASCAL
Expert-réviseur agréée

Genève, le 1er avril 2025



MERCI !